Formation : SAP PP : prendre en main la gestion de production avec SAP

Code : VZ3YC

Durée : 14 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans un environnement industriel sous pression, la capacité à planifier les besoins en matières, à piloter les ordres de fabrication et à mesurer les écarts de production en temps réel est devenue un attendu opérationnel, pas un avantage. SAP PP est le module central sur lequel repose cette chaîne de décisions. Former les équipes concernées à son utilisation, c'est réduire les ruptures de charge, fiabiliser les données de planification et donner aux responsables de production des leviers d'action concrets au quotidien.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les fonctions clés du module SAP PP et naviguer efficacement dans l'interface SAP
- Paramétrer et exécuter un cycle de planification des besoins en matières (MRP) dans SAP
- Créer, lancer et ordonnancer des ordres de fabrication en lien avec les contraintes de capacité
- Suivre l'exécution de la production, confirmer les opérations et gérer les écarts constatés
- Exploiter les rapports standards de SAP PP pour analyser les coûts et identifier les axes d'amélioration

Public concerné

Responsables de production, planificateurs industriels, gestionnaires de stocks, acheteurs industriels et toute fonction opérationnelle amenée à interagir avec le module SAP PP dans le cadre de ses missions.

Prérequis

Connaissances de base en gestion de la production et notions élémentaires de navigation informatique.

Programme

Découverte de SAP et du module PP

Ce bloc donne aux stagiaires une lecture d'ensemble de l'architecture SAP et situe le module PP dans l'écosystème ERP avant toute manipulation.

- Architecture de SAP et articulation des modules
- Périmètre fonctionnel de SAP PP : fonctionnalités et positionnement
- Prise en main de l'interface SAP : navigation et transactions de base

Données de base de la production

La fiabilité de la planification repose sur la qualité des données de base : ce bloc couvre leur structure et leur mode de gestion dans SAP PP.

- Fiche article (Material Master) : création et gestion des vues production
- Nomenclature (BOM) : structure, niveaux et liens avec la planification
- Gamme opératoire (Routing) : définition et séquencement des étapes de fabrication
- Poste de travail (Work Center) : paramétrage des capacités et des temps

Planification des besoins en matières (MRP)

Le MRP est le moteur de la planification de production ; les stagiaires apprennent à le paramétrer, à l'exécuter et à interpréter ses résultats.

- Principes fondamentaux de la planification MRP
- Paramétrage du MRP dans SAP PP
- Exécution d'une simulation MRP et lecture des propositions générées
- Analyse des résultats et conversion en ordres planifiés

Gestion des ordres de fabrication

Ce bloc couvre le cycle de vie complet d'un ordre de fabrication, du lancement à la gestion des mouvements de stock associés.

- Création et paramétrage d'un ordre de fabrication
- Lancement et ordonnancement des ordres
- Édition des documents de production
- Gestion des mouvements de stock liés aux ordres (sorties matières, entrées en stock)

Exécution et suivi de la production

Après le lancement, le suivi en cours de fabrication permet de détecter les écarts et d'assurer la clôture administrative des ordres.

- Confirmation des opérations de production
- Identification et traitement des écarts de production
- Suivi de l'avancement des ordres en cours
- Clôture technique des ordres de fabrication

Analyse des performances et reporting

Ce dernier bloc outille les responsables pour piloter l'activité production à partir des données SAP et orienter les décisions d'amélioration continue.

- Exploitation des rapports standards de SAP PP
- Analyse des coûts de production par ordre et par poste
- Détection des goulots d'étranglement dans le flux de production
- Mise en place et lecture des KPI de production dans SAP

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 14 heures, les collaborateurs seront capables de naviguer dans le module SAP PP, de configurer et d'exécuter un cycle MRP, de gérer des ordres de fabrication de leur création à leur clôture, de suivre l'exécution de la production en gérant les écarts, et d'exploiter les rapports SAP PP pour alimenter le pilotage opérationnel de l'atelier.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*